

VARIA ANATOLICA XII

**MECANISMES ET INNOVATIONS
MONETAIRES DANS L'ANATOLIE
ACHEMENIDE**

NUMISMATIQUE ET HISTOIRE

Actes de la Table Ronde Internationale d'Istanbul, 22-23 mai 1997

édités par Olivier Casabonne



INSTITUT FRANÇAIS D'ETUDES ANATOLIENNES D'ISTANBUL

DE BOCCARD

2000

Anne DESTROOPER-GEORGIADES

EXISTE-T-IL UN IMPACT DU POUVOIR PERSE SUR LE MONNAYAGE CHYPRIOTE ?

(Pl. XXXVII)

Dans mon exposé, j'analyserai l'impact perse sur le monnayage de Chypre qui était incluse dans la cinquième satrapie d'Hérodote ensemble avec la Phénicie, la Syrie et la Palestine (Hérodote III. 91). J'examinerai trois éventualités où l'on pourrait discerner quelque influence voire impact achéménide, d'abord l'étalon duquel relèvent les monnaies chypriotes, communément appelé l'étalon persique, ensuite les types des monnaies chypriotes et finalement les légendes monétaires.

Pour y parvenir, je me suis essentiellement fondée sur les monnaies elles-mêmes. Les textes littéraires ne font pas allusion à la réalité monétaire à Chypre. Seules les inscriptions comme le contrat passé dans le deuxième quart du V^e s. entre le roi Stasikypros et la cité d'Idalion d'une part, le médecin Onasilos et ses frères d'autre part, au sujet des honoraires de ces derniers pour les soins qu'ils dispensent aux blessés de la ville après un siège (Picard, 1994b : 11 ; Masson ICS² : 235-244, n° 217) ou encore les comptes du temple d'Astartè à Kition au début du IV^e s. (CIS I 86 A, B ; 87 ; Kition III : 103-128, C1-2), mentionnent quelques unités de compte ou des unités monétaires encore mal comprises.

Il s'ensuit que le monnayage chypriote semble peu influencé par le pouvoir central et que les monnaies étaient destinées aux utilisateurs locaux. Je vérifierai ce constat à l'aide des trouvailles de monnaies chypriotes dans l'Empire, de monnaies achéménides à Chypre, qui s'avèrent rares dans les deux cas.

A. L'IMPACT DU POUVOIR PERSE SUR L'ETALON MONETAIRE DES ATELIERS CHYPRIOTES ?

Dans la littérature moderne, l'étalon monétaire duquel relèvent les monnaies chypriotes est communément considéré comme l'étalon persique (Hill, *BMC Cyprus* : XXII-XXIII ; Babelon, 1907-1910 ; Kraay, 1976 : 308 ; Picard, 1994a : 8 ; Picard, 1994b : 811, étalon *dit* persique). Signalons que l'appellation des étalons est une invention moderne, conventionnelle et que la distinction entre les divers étalons est compliquée (Kraay, 1976 : 9, 315-17 ; Cahn, 1970 : 182-83, 187). Cet étalon monétaire peut ou non dépendre d'un étalon pondéral déjà existant (Breglia, 1966 : 8-9).

Le poids théorique de l'unité monétaire à Chypre est d'environ 11,2 g — une étude métrologique systématique des monnaies chypriotes reste à faire. Ce poids correspond plus ou moins à deux sicles perses *lourds* de 5,51g. C'est pourquoi on est tenté de rapprocher les deux systèmes monétaires et d'y voir l'influence et même l'ingérence du pouvoir central achéménide sur le système chypriote (Babelon, 1907-1910; Yon, 1985 : 52 ; Petit, 1996 : 118 ; Davesne, 1989 : 161, 167, système probablement suscité par le pouvoir)¹.

* Je tiens à remercier Mme Béatrice Detournay qui a relu le texte français.

1) Cahn (1970 : 185) appelle l'étalon dont l'unité pèse 5,5 g 'Phocéen' (persique) et affirmait que Chypre avait son propre système monétaire (Cahn, 1965 : 22).

On a proposé d'appeler l'unité monétaire de Chypre le sicle du même nom probable que l'unité pondérale qui est d'environ 11g (Picard, 1994b : 11 ; Picard, 1994a : 812). Toutefois le terme sicle, parce qu'il désigne aussi les monnaies perses en argent — il fut employé depuis la fin du V^e s. dans les textes grecs (Xénophon, *Anab.* I.5.6 ; inventaires de l'Hékatompèdon : *IG II²* n° 1382 I.10 ; 1384 I.7 ; 1388 I.43 ; 1390 I.3-4 ; 1386 I.15 ; Caccamo-Caltabianco, Radici-Colace 1986 : 10) — ne fait qu'augmenter la confusion "moderne" sur la désignation de l'étalon monétaire à Chypre et sur ses liens avec le pouvoir achéménide dans l'île.

Pourtant le poids de l'unité monétaire à Chypre ne peut être dérivé du poids du sicle perse lourd puisque celui-ci n'a été introduit que vers 480-470 avant J.-C. (en 480 : Price, 1989 : 13 ; Alram, 1993 : 20 et Karwiese, 1993 : 47 ; vers 480-475 : Price-Waggoner, 1975 : 98 ; vers 470 : Kraay, 1977 : 194) alors que le monnayage chypriote est certainement antérieur, même si sa date précise, à la fin du VI^e s., reste très discutée (Destrooper-Géorgiadès, 1995b : 214).

Déjà en 1965 Cahn avait clairement noté que Chypre avait son propre système monétaire (Cahn, 1965 : 22). D'ailleurs, Davesne semble avoir perçu une certaine confusion avec l'étalon qu'il avait appelé chypriote, qualifié de *dérivé* (je souligne) du sicle perse et repris dans les ateliers ciliciens (Davesne, 1989 : 161, 167). Reste à savoir si les ateliers du bassin oriental de la Méditerranée, notamment de la Cilicie, de la Pamphylie et d'Arados en Phénicie, qui ont frappé monnaie qui relève d'un étalon de 11.2 g quelques décennies plus tard, ont repris l'exemple chypriote pour des raisons politiques ou commerciales, comme le propose Casabonne (*supra*, dans ce volume), ou s'ils ont été influencés par l'étalon persique lourd qui existait alors².

On peut se demander ce qui a déterminé les ateliers chypriotes à choisir un étalon monétaire de 11,2 g qui était inconnu dans la région — où par ailleurs l'on ne frappait pas encore monnaie — en dehors du fait qu'il correspondait à un étalon pondéral local de l'époque³.

Les Chypriotes avaient-ils par ailleurs pensé à l'équivalence pratique entre les monnaies de ce poids et les drachmes attiques (Casabonne *supra*, dans ce volume), 25 drachmes faisant 10 "sicles" chypriotes si l'on s'en tient à l'information de Xénophon (*Anab.* I.5.6) que 25 drachmes valaient 20 sicles perses (sous-entendus lourds) à son époque. Toutefois, à la fin du VI^e s. la monnaie attique ne jouissait pas encore du renom et du prestige international qu'elle connut aux V^e et IV^e s. De plus, bien que les relations commerciales et culturelles entre Chypre et Athènes soient attestées, les échanges monétaires semblent peu nombreux : seules quelques rares monnaies attiques ont été trouvées à Chypre, qui ne peuvent aucunement témoigner d'échanges monétaires réguliers, et aucune monnaie chypriote n'a apparemment été repérée à ce jour en Attique (Destrooper-Géorgiadès, 1990).

Que le pouvoir central n'est pas intervenu dans le choix de l'étalon monétaire à Chypre, cela se trouve à mon avis confirmé au IV^e s., alors que l'île se trouve toujours sous la domination achéménide. Un étalon différent, dit rhodien, est alors graduellement introduit, à divers moments, dans certains ateliers chypriotes seulement (Destrooper-Géorgiadès, 1993a : 92). Ceci se fait apparemment indépendamment du pouvoir central qui aurait vraisemblablement imposé la nouvelle mesure au même moment dans tous les ateliers. Aussi le nouvel étalon a-t-il été introduit à Kition, ville phénicienne et souvent dite perséphile dans la littérature moderne, aussi bien qu'à Amathonte, ville renommée pour être restée fidèle au pouvoir achéménide lors de la révolte d'Ionie au début du V^e s., et à Salamine, ville dite philhellène, mais pas à Paphos par exemple.

En revanche, l'étalon du monnayage en or, introduit dans certains ateliers au IV^e s., n'est peut-être pas étranger à l'étalon du darique. Le poids des grandes dénominations semble plus proche de l'étalon persique (8,35 g [mais Vickers, 1989 : 8,46 g]) que de l'attique (8,6 g). Pourtant, pour les

2) Casabonne, 1996a : 116-117, l'étalon pourrait être suscité par le Grand Roi ; Casabonne, 1996b : 135, l'étalon témoigne de la domination achéménide.

3) Il n'est pas évident qu'un seul étalon pondéral existait à fin du VI^e s. A la fin du Bronze Récent, au moins trois étalons différents avaient cours à Chypre comme l'indiquent les poids trouvés dans une tombe à Kalavassos (Courtois, 1983).

monnaies divisionnaires il est difficile de trancher ou de comprendre le ou les systèmes subdivisionnaires en vigueur dans les divers ateliers. Seules des études métrologiques détaillées de ces petites monnaies de poids très faible, moins d'un gramme, pourront nous apprendre si dans un ou plusieurs ateliers chypriotes l'étalon persique a été choisi de préférence à l'attique pour frapper les monnaies en or. Notons cependant que le darique avait une renommée internationale, ce qui a probablement été déterminant dans le choix de l'étalon des monnaies en or à Chypre. Par ailleurs l'or n'a été frappé que très brièvement à Athènes, à la fin de la guerre du Péloponnèse. Aussi dans les inventaires athéniens fait-on référence au poids du darique (Vickers, 1989).

Il m'apparaît donc plus vraisemblable que le choix de l'étalon des monnaies chypriotes en or et en argent n'a pas été dicté par le pouvoir central achéménide. En revanche, tout donne à croire que l'étalon monétaire correspond en premier lieu aux besoins locaux (Picard, 1996 : 244-247) tout comme la frappe des monnaies elles-mêmes, ainsi que l'avaient remarqué Xénophon (*Poroi* III.2) et Aristote (*Politique* VII.8.7 - 1328b.10-11).

B. L'IMPACT DU POUVOIR PERSE SUR LES TYPES MONÉTAIRES CHYPRIOTES ?

On ignore comment c'est fait le choix des types monétaires comme l'a signalé Rebuffat (*supra*, dans ce volume). Initialement les monnaies chypriotes représentent souvent des animaux comme le lion sur les monnaies d'Amathonte, le taureau et l'aigle sur celles de Paphos et le bélier sur celles de Salamine, parfois des êtres fantastiques comme le sphinx sur les monnaies d'Idalion, auxquels s'ajoutent des divinités influencées par la religion orientale, phénicienne et grecque depuis le IV^e s. surtout comme Aphrodite-Astarté à Marion, Athéna-Anat à Lapéthos ou encore Héraklès-Melqart (?) à Kition par exemple.

Ces images semblent peu inspirés par les types monétaires voire par l'iconographie achéménides. Le motif du lion terrassant sa proie — à Kition en Chypre, la proie est principalement un cerf mais exceptionnellement un taureau sur quelques monnaies de Baalmelek II (pl. XXXVII, 3-4) est un motif iconographique bien connu, tant en Orient que dans le monde grec (Destrooper-Géorgiadès, 1987 : 348 et n. 38). De même l'image du disque ailé que l'on trouve à Chypre comme type sur les monnaies d'un atelier indéterminé (pl. XXXVII, 5), comme symbole sur les monnaies de Paphos de la deuxième moitié du V^e s. (pl. XXXVII, 6) entre autres (Destrooper-Géorgiadès, 1984-1990 : 295-298 ; *Id.*, 1993b : 19-24) était introduit à Chypre depuis le XVI^e s. (Destrooper-Géorgiadès, 1993b : 21 n. 5). Aussi le disque ailé ne peut-il pas être "une référence simple et directe au grand dieu perse et, par cela, au Grand Roi" sur les monnaies chypriotes comme sur les monnaies ciliciennes comme l'a suggéré Casabonne (1996b : 124, 127-128).

Du reste, le revers de certaines monnaies d'Evagoras II de Salamine représente sa tête ou son buste de profil ou de face ; il est coiffé de la "tiare persique plate", avec les mentonnières — au droit figure la tête d'Aphrodite tourelée ou diadémée comme elle est souvent présentée sur les monnaies de Salamine (pl. XXXVII, 7-8). Toutefois, ces monnaies n'ont vraisemblablement pas été frappées par Evagoras quand il était roi de Salamine mais vers 345 av. J.-C. (Hill, *BMC Cyprus* : cx ; Babelon, 1907-1910 : col. 722-724), quand il était au service du Grand Roi lors de l'expédition dirigée contre Chypre par Idrieus de Carie, Phocion l'Athénien et Evagoras lui-même alors souverain destitué de Salamine, pour y mater une révolte contre la domination perse (Diodore de Sicile XVI. 42.7). Elles ont peut-être été émises à Chypre puisque les types des droits ont été repris du répertoire de Salamine et ont vraisemblablement circulé dans l'île puisque deux ou trois exemplaires y auraient été trouvées en divers endroits (information orale non confirmée) mais au moins une autre aurait été trouvée en Cilicie, près d'Adana (Göktürk, 1997 : 67*, 77, 100 n° 88).

C. L'IMPACT DU POUVOIR PERSE SUR L'ÉCRITURE DES LÉGENDES MONÉTAIRES ?

Par ailleurs les légendes inscrites sur les monnaies chypriotes ne sont pas en araméen, la langue de chancellerie de l'Empire, mais en chypriote syllabique et en phénicien, plus tard aussi en grec alphabétique (Destrooper-Géorgiadès, 1993a : 88-89, 93). Elles ne font non plus aucune allusion au pouvoir perse. C'est encore une indication que le pouvoir central n'avait pas d'emprise sur le monnayage chypriote. En revanche, c'est une démonstration que les monnaies chypriotes étaient destinées aux utilisateurs locaux.

D. DISPERSION DES MONNAIES CHYPRIOTES DANS LES CENTRES ACHEMÉNIDES

Dès lors il n'est pas étonnant de ne trouver que quelques monnaies chypriotes auprès du pouvoir central de l'Empire perse. Seules trois à cinq monnaies chypriotes ont été enfouies dans un palais achéménide, celui de Darius à Persépolis à la fin du VI^e et le début du V^e s. : deux ou trois sous les tablettes de fondation dans l'angle S.-E. de l'Apadana (*IGCH* 1789), une dans la Trésorerie (Schmidt, 1957 : 110 n°13) et une dans un lieu non précisé (BM 1972-6-24-1).

Aucune monnaie chypriote ne semble avoir été trouvée dans aucun autre centre achéménide, ni à Sardes, ni à Babylone, à Suse, à Ecbatane, à Bactres ou à Pasargadae⁴.

E. LE RÔLE DES MONNAIES IMPÉRIALES À CHYPRE

À Chypre, quatre voire dix monnaies achéménides ont été thésaurisées, toutes des dariques de la fin du V^e s. : quatre ont été trouvées dans le trésor du palais de Vouni (*IGCH* 1278) lors des fouilles de la mission suédoise à Chypre, et six peut-être au large du village de Kiti, sur la côte Sud-Est de Chypre, dans des conditions peu claires (*CH* 6 : n° 13). En revanche, pour autant que je sache, aucune darique n'a été trouvée isolée dans l'île.

Il semble donc peu probable que les monnaies achéménides en or aient circulées à Chypre. Néanmoins, certaines y sont arrivées vraisemblablement par le biais de mercenaires chypriotes qui avaient pris part à des expéditions militaires sans doute perses⁵ et avaient ramené leur solde, souvent payée en dariques (Xénophon, *Anab.* VII.6.1 ; VII.6.7 ; I.3.21), et/ou peut-être par des transactions "internationales" faites en dariques, une monnaie très répandue (Kraay, 1976 : 34 ; Carradice, 1987 : 89 ; Alram, 1993 : 28-29).

En revanche, l'absence de sicles perses n'étonne pas vraiment puisque ces monnaies d'argent semblent peu dispersées dans l'Empire (Schlumberger, 1953 : 12; Carradice, 1987 : 89 ; Alram, 1993 : 29 ; Picard, 1994b : 11) et que Chypre avait son propre système monétaire très développé mais fermé aux autres monnayages.

Par conséquent il me semble clair que ni le monnayage chypriote (Mildenberg, 1993 : 63) ni la circulation monétaire dans l'île, n'ont subi d'influence précise du pouvoir perse.

A. D.-G.

4) Quelques monnaies chypriotes entaillées et cisailées du V^e s. dans les régions de Babylone (*IGCH* 1747, 1757), d'Ecbatane (*IGCH* 1790) et de Bactres (*IGCH* 1820), mais aussi à Kabul (*IGCH* 1830) et à Hérat (*CH* 2 : n° 37) comme en Égypte et dans les régions intérieures du Proche-Orient où l'économie monétaire n'était pas encore introduite.

5) Mercenaires chypriotes en Égypte : Destrooper- Géorgiadès, 1995 : 153 et n. 19.

BIBLIOGRAPHIE

- Alram, M., 1993 : “*Dareikos und siglos*. Ein neuer Schatzfund achaimenidischer sigloi aus Kleinasien [mit einem metrologischen Beitrag von St. KARWIESE]”, *Res Orientales* 5 [Circulation des monnaies, des marchandises et des biens] : 23-50.
- Babelon, E., 1907-1932 : *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2^e partie. Description historique, Paris.
- Breglia, L., 1966 : *Le antiche rotte del Mediterraneo documentate de monete e pesi* (Studi archaeologica 8), Roma.
- Caccamo-Caltabianco, M., Radici-Colace, P., 1986 : “Il siglos dalla fase premonetale a quella monetale”, *ASNP*, sér. 3, 16.1 : 1-14.
- Cahn, H. A., 1965 : “Étalons monétaires en Asie mineure jusqu’au V^e siècle”, *Actes du Congrès international de numismatique à Rome 1961* : 19-23.
- 1970 : *Die Münzen von Knidos*, Berlin.
- Carradice, I., 1987 : “The ‘Regal’ coinage of the Persian Empire”, dans *Coinage and administration in the Athenian and Persian Empire. The ninth Oxford symposium on coinage and monetary history* (BAR International Series 343), Oxford : 73-108.
- Casabonne, O., 1996a : “Notes ciliciennes : 2. Réflexions sur Aspendos, la Pamphylie et le nome cilicien à l’époque achéménide”, *AnAnt* 4 : 116-120.
- 1996b : “Présence et influence perses en Cilicie à l’époque achéménide - iconographie et représentations”, *AnAnt* 4 : 121-145.
- Courtois, J.-C., 1983 : “Le trésor de poids de Kalavassos - Aghios Dhimitrios 1982”, *RDAC* : 117-130.
- Davesne, A., 1989 : “La circulation monétaire en Cilicie à l’époque achéménide”, *REA* 91 : 157-168.
- Destrooper-Géorgiadès, A., 1987 : “Les relations entre la Phénicie et Chypre pendant la période achéménide à la lumière des témoignages numismatiques”, dans *Studia Phoenicia V, Phoenicia and the East Mediterranean in the first millennium B.C.*, Proceedings of the Conference held in Leuven from the 14th to the 16th of November 1985 (OLA 22), Leuven : 339-355.
- 1984-1990 : “The Cypriot coin with solar disk in the Adana hoard”, *NRCY* 15-21 : 295-298.
- 1990 : *La dispersion des monnaies chypriotes des périodes archaïque et classique. Sa signification dans le cadre des relations nationales et internationales de Chypre*, diss. non publiée, Leuven.
- 1993a : “Continuités et ruptures dans le monnayage chypriote à l’époque achéménide”, *Trans.* 6 : 87-102.
- 1993b : “Le disque ailé inclus dans un motif géométrique sur un série de monnaies chypriotes ?”, *CCEC* 20 : 19-24.
- 1995a : “Chypre et l’Égypte à l’époque achéménide à la lumière des témoignages numismatiques”, dans Actes de la Table Ronde “La Transeuphratène et l’Égypte à l’époque perse” (Paris, 10-11 mai 1993), *Trans.* 9 : 149-160.
- 1995b : “Bulletin d’information : Chypre. Numismatique”, *Trans.* 10 : 213-224.
- Göktürk, T., 1997 : “Akhmenid dönemi Kilikia buluntusu oboller”, *Anadolu Medeniyetleri Müzesi 1996 Yıllığı* : 67-100.
- Guzzo Amadasi, M. G., Karageorghis, V., 1977 : *Fouilles de Kition III. Inscriptions phéniciennes*, Nicosia (Kition III).
- Hill, G. F., 1904 : *BMC (A catalogue of the Greek coins in the British Museum) Cyprus*, London.
- 1940 : *A history of Cyprus*, vol. I, *To the conquest of Richard Lion Heart*, Cambridge.
- Karwiese, S., 1993 : “Zur Metrologie der persischen sigloi” in M. Alram, “*Dareikos und siglos*. Ein neuer Schatzfund achaimenidischer sigloi aus Kleinasien”, *Res Orientales* 5 [Circulation des monnaies, des marchandises et des biens] : 46-49.
- Kraay, C. M., 1976 : *Archaic and classical Greek coins*, London.
- 1977 : “Review on M. J. Price, N. M. Waggoner, *Archaic Greek coinage. The Asyut hoard*, London,

1975", *NC* 17 (7th ser.), 189-198.

Masson, O., 1983² : *Les inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté. Réimpression augmentée (ICS²)*, Paris.

Mildenberg, L., 1993 : "Über das Münzwesen im Reich der Achämeniden", *AMI* 26 : 55-79.

Petit, Th., 1996 : "Magasins palatiaux de Chypre (en particulier Amathonte)", *Topoi* 6.1 : 113-130.

Picard, O., 1994a : "Quelques remarques sur les monnaies chypriotes d'époque classique (résumé)", *BSFN*, 49^e année, n°5 : 811-812.

— 1994b : "Quelques remarques sur les monnaies chypriotes d'époque classique", *CCEC* 22 : 9-12.

— 1996 : "Monnaie, monnaie de poids réduit, *apousia* eu Eubée, à Délos et ailleurs" dans *Ανάτυπο από το αφιέρωμα στη Μαντώ Οικονομίδου "χαρακτήρ"*, Athènes : 243-250.

Price, M. J., 1989 : "Darius I and the daric", *REA* 91 : 9-14.

Price, M. J., Waggoner, N. M., 1975 : *Archaic Greek coinage. The Asyut hoard*, London.

Schlumberger, D., 1953 : *L'argent grec dans l'Empire achéménide*, Paris.

Schmidt, E. F., 1957 : *Persepolis II. Contents of the treasury and other discoveries* (OIP 69), Chicago.

Thompson, M., Mørkholm, O., Kraay, C. M., 1973 : *An inventory of Greek coin hoards*, New York.

Vickers, M., 1989 : "Persian gold in Parthenon inventories", *REA* 91 : 249-257.

Yon, M., 1981 : "Chypre entre la Grèce et les Perses. La conscience grecque de Chypre entre 530 et 330 a.C.", *Ktèma* 6 : 46-56.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Pl. XXXVII, 3 : Azbaal, roi de Kition (450-425/20) : Babelon, 1907-1910 : pl. CXXX. 21,

Pl. XXXVII, 4 : Baalmelek II, roi de Kition (425/20-400) : Babelon, 1907-1910 : pl. CXXXI. 2.

Pl. XXXVII, 5 : Atelier chypriote indéterminé (fin VI^e s.) : *RN* 1973 : pl. XXV, 9.

Pl. XXXVII, 6 : Stasandros, roi de Paphos (2^e moitié du V^e s.) : Babelon, 1907-1910 : pl. CXXXIV. 4.

Pl. XXXVII, 7 : Evagoras II de Salamine vers 345 av. J.-C. : Hill, *BMC Cyprus* : pl. XXIV. 19.

Pl. XXXVII, 8 : Evagoras II de Salamine vers 345 av. J.-C. : Babelon, 1907-1910 : pl. CXXXVIII. 24.

PLANCHE XXXVII



2

François REBUFFAT, PHANES : QUESTIONS SANS REPONSES



Anne DESTROOPER-GEORGIADES, EXISTE-T-IL UN IMPACT DU POUVOIR PERSE